**Syllabation**

Dans la chaine parlée, la succession des sons se décompose en syllabes (du grec "réunion"), qui forment les mots, une seule syllabe pouvant éventuellement former un mot: *bateau* [ba-to] (deux syllabes) / *tu* [ty] (une seule syllabe.

**2.1. Syllabe et voyelle**

La syllabe est en général constituée par l'assemblage d'une ou plusieurs consonnes et d'une voyelle prononcées rendu à l'oral en une seule émission de voix; les consonnes précèdent, suivent ou encadrent la voyelle: vie [vi], arc [ark]. Mais une voyelle peut constituer à elle seule une syllabe, ce qui montre le caractère approximatif de cette dénomination, puisqu'il n' y a pas, en l'occurence, de combinaison: ami [a-mi].

La syllabe est donc vocalique en français, étant donné qu'elle ne prend d'existence que par une voyelle.

**2.2. Syllabe ouverte et syllabe fermée**

On distingue la syllabe ouverte de la syllabe fermée de la manière suivante:

La première est constituée ou se termine par une voyelle prononcée : illégalité [i-le-ga-li-te], cinq syllabes ouvertes.

La seconde se termine par une ou plusieurs consonnes prononcées ou semi-consonnes: ardeur [ar-doer], deux syllabes fermées; ordre [      ], une syllabe fermée; douille [duj], une syllabe fermée.

En français, on observe une nette prédominance de la syllabe ouverte, ce phénomène étant renforcé par l'enchainement ou la liaison des mots dans la chaine parlée, c'est-à-dire par l'appui que prend en général une consonne sur la voyelle qui suit à l'intérieur d'un groupe accentuel déterminé: dans *la ville est belle au matin, on décompte sept syllabes ouvertes; dans prends-y garde [                   ],*on décompte deux syllabes ouvertes.

**2.3. Syllabe et segmentation**

Le découpage syllabique - la segmentation en syllabes- s'établit à l'intérieur des éléments ou des groupes accentuels. Il obéit à un certain nombre de règles s'appliquant soit aux mots isolés soit aux mots entre eux dans la chaine parlée et, dans ce dernier cas, interviennent les phénomènes d'enchainement et de liaison. Etant posé qu'il n' y a de syllabe que s'il y a une voyelle, la répartition en syllabes se fait d'après les consonnes:

- une consonne entre deux voyelles. Elle forme une syllabe avec la voyelle qui la suit: atome [a-tom], pendule [      ], pendule à l'heure [                   ], mais une consonne double ne compte que pour une simple : endetté [     ], immoral [      ], erreur [      ];

- deux consonnes entre deux voyelles. La première consonne forme une syllabe avec la voyelle qui la précède, la seconde avec la voyelle qui la suit: obtus [      ], sac vide [           ], mais si la seconde est [l] ou [R] ou une semi-consonne, le groupe ainsi établi ne se scinde pas et forme une syllabe avec la voyelle qui suit: aplomb [     ], débris [     ], etre aimé [        ], bonne huile [                 ], sauf si la première consonne est elle-meme [l] ou [R]: ballerine [           ], belle femme [               ];

- trois consonnes entre deux voyelles. Les deux premières consonnes forment une syllabe avec la voyelle qui les précède, la troisième avec celle qui la suit:

abstinence [                     ], arctique [              ], perle noire [                ],

mais si la dernière consonne est un [l] ou un [R], elle s'unit à la consonne qui précède et ce groupe forme une syllabe avec la voyelle qui  suit:

esclave [       ], frustré [             ], lac profond [               ].

Remarque:

Le "e" muet [ ] fait problème dans le découpage syllabique. Suivant qu'on le prononce ou non, le nombre de syllabes varie. La langue orale standard tend de plus en plus à ne pas l'articuler, ce qui augmente le nombre de syllabes fermées om(e)lett(e) [                   ], p(e)tit(e) fill(e) [                  ]. Mais la versification impose son articulation sauf en cas d'élision ou en fin de vers, de sorte que les exemples précités peuvent passer le premier de deux syllabes à quatre et le second de deux à cinq.

Un mot selon qu'il est formé d'une, deux ou trois syllabes, est appelé *monosyllabe* (*pas* [pa], dissyllabe (*manteau* [      ]), ou *trisyllabe (romancier*[           ]). Quand il est formé de plus d'une syllabe, on dit communément *polysyllabe.*

Si la syllabe peut prendre en français des formes très variés, pouvant etre simple voyelle (V), ou assemblage (voyelle et une ou plusieurs consonnes (C):V, CV, CCV, VC, VCC, etc., on observe que c'est le groupe CV qui est le plus fréquent. Cela est dù en particulier à des raisons d'enchainement, de liaison ou d'élision: *mon ami m'a pris au mot* [                                       ].